



Formulaire d'inscription

Randonnées Lilian Calmejane

Samedi 12 octobre 2019

A retourner dûment rempli, signé, accompagné du règlement à
Louis Gleyzes, 25 avenue Cambacérès, 81000 Albi (06 15 95 54 12)

Nom & Prénom

Adresse complète

Date de naissance Age

Téléphone (s) Courriel

Téléphone personne à prévenir en cas d'urgence

Tarif d'inscription (Randonnées, gratuite pour les membres du Club des supporters de Lilian Calmejane à jour de leur cotisation 2019, sous la condition d'inscription au repas 10€.)

(Cocher vos choix)

- Randonnée vélo 73 kms • 8€ sans repas (à partir de 14 ans)
- Randonnée vélo 25 kms • 5€ sans repas (ouverte à tous, gratuite moins de 14 ans)
- Rando pédestre boucle de 7 kms • 5€ sans repas (gratuite moins de 14 ans)
- Repas adulte avec rando 73 kms • 16€ (à partir de 14 ans)
- Repas adulte avec rando 25 kms ou pédestre • 13€ (pour tous des 12 ans)
- Repas seul ou supplémentaire à partir de 12 ans • 10€ X =
- Repas enfant seul ou supplémentaire de 5 à 12 ans • 8€ X =

Nombre de ticket tombola à€ X = (2€ le ticket, ou 5€ les trois tickets)

Total à régler : Pour les repas aucun remboursement ne sera effectuer après le lundi 07 octobre 2019
(cocher le mode de paiement)

- Espèces (Uniquement en main propre à l'adresse ci-dessus)
- Chèque (A l'ordre du COS Lilian Calmejane)

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement général
- Pour les mineurs présence d'un encadrant, ou parent, ou tuteur légal, certifié.

Date & Signature :

Note : Une tombola vous est proposé au prix de 2€ le ticket, ou 5€ les trois tickets. Possibilité d'acheter les tickets en réservant (*conseillé*) et / ou sur place. 2 tirages avec le même ticket. 1^{er} tirage lors du cocktail avec des lots Total Direct energie / supporters. Et à la fin du repas avec des lots divers dont bons d'achats et lots offert par Lilian Calmejane Tirage au sort des lots par Lilian Calmejane

Le coupon réservation repas et les tickets tombolas pré-achetés vous seront délivrés lors de votre pointage à la permanence

Repas proposé (*limité aux 180 premiers inscrits*) sauté de porc à la provençale, fromage, dessert, vin, café.

Le repas sera servi après le retour et le ravitaillement des randonneurs (vélo & pédestre) soit vers 13 H

Règlement général Randonnées Lilian Calmejane

Conditions de participations : Les randonnées organisée par le Club Officiel des Supporters de Lilian Calmejane sont ouvertes à toutes et tous à partir de 14 ans pour la 73kms : licenciés fédérations comme les non licenciés. Les mineurs seront sous la responsabilité soit d'un encadrement qualifié, soit d'un parent ou tuteur légal qui engagera leurs responsabilités en cas d'accident ou d'incident. **Note :** La rando cycliste de 25 kms comme la rando pédestre est ouverte gratuitement aux enfants licenciés des écoles de vélo et mineurs non-licencié de moins de 14ans qui seront sous la responsabilité soit d'un encadrement qualifié, soit d'un parent ou tuteur légal qui engagera leurs responsabilités en cas d'accident ou d'incident.

Il ne sera tenu aucun compte du temps mis pour effectuer les circuits. Aucun classement ne sera établi. Aucune récompense distribuée. Il n'y aura pas d'assistance de quelle nature que ce soit. Aucun ravitaillement ni contrôle n'est prévu par l'organisateur en cours de route. Chaque participant sera en autonomie propre. Le participant qui quitte sa randonnée en cours de route se retrouvera sous sa propre responsabilité et dégagera l'organisateur de sa responsabilité. Comme l'organisateur, les participants doivent posséder une assurance couvrant leur responsabilité civile. Le respect de l'environnement s'impose à tous les participants, rien ne devra être jeté sur le domaine public.

Ces randonnées sont sans priorité de passage, ni mise en place de signaleurs par l'organisateur, les participants sont tenus de respecter le Code de la route. Ainsi que les arrêtés préfectoraux et municipaux des communes traversés. D'exécuter les injonctions des services de police ou de gendarmerie données dans l'intérêt de la sécurité et de la circulation routière. Les consignes écrites ou verbales de l'organisateur. Certains articles du Code de la Route notamment l'article R189 : *les cyclistes ne doivent pas rouler à plus de deux de front. Ils doivent se mettre sur une seule file dès que les conditions de circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche* et l'article R190 : *les cyclistes doivent emprunter les bandes et pistes cyclables*.

Les participants sont invités à les respecter scrupuleusement, car leur responsabilité personnelle demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Matériel et équipements et obligations: Port du casque à coque rigide obligatoire pour tous les participants sur cycle.

Les VAE sont autorisés.

Certificat médical de moins de 6 mois non obligatoire, mais conseillé. L'organisateur est dégagé de toute responsabilité dans le cas d'incident de santé d'un participant, avant, pendant, après les randonnées.

Inscriptions : Pour Le tarif de participation aux randonnées Lilian Calmejane, ainsi qu'au repas qui suivra, se reporter au formulaire d'inscription. Toute inscription aux randonnées donne droit au cocktail de l'amitié servi au retour des randonneurs.

Les inscriptions aux randonnées et au repas se font par le formulaire d'inscription à imprimer sur le site de l'association :

cosl-calmejane.wixsite.com/monsite ou il peut être demandé par mail : cos-l.calmejane@bbox.com

Pour être validé l'inscription aux randonnées comme au repas doit être accompagné de son règlement. La clôture des inscriptions est fixée au lundi 7 octobre 2019 pour les repas avec randonnée ainsi que repas seul. Jusqu'au samedi 12 octobre 9h pour la rando route 73kms et 10h pour la rando route 25 kms. ainsi que la randonnée pédestre limitée aux 70 premiers inscrits.

Note : Les inscriptions à toutes les randonnées sont gratuites pour les membres du Club des supporters de Lilian Calmejane à jour de leur cotisation 2019, sous la condition d'inscription au repas.

Modalités de départ: Rassemblement pour toutes les randonnées salle du Quartz, 28 avenue Saint-Exupéry, 81990 Le Séquestre.

Ouverture de la permanence à 8h pour le pointage des participants et remise numéros d'identification

Départs et arrivées même endroit : parking du Quartz. Départ 9h pour les 73kms (*fléchage jaune*), 10h pour la 25kms (*fléchage orange*) et la rando pédestre (*balisage sentier des crêtes*).

Afin d'éviter l'effet de peloton massif et faciliter le flux des participants dans la circulation. Pour toutes les randonnées, il y aura un échelonnement des départs chaque groupe n'excédant pas 20 participants. Avec un espace de sécurité entre chaque groupe pour qu'un véhicule en cours de dépassement puisse s'intercaler sans danger pour un tiers. Le présent règlement, les différents circuits, seront affichés et mis à la disposition des participants Salle du Quartz.

Conclusions: En cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour toute autre raison majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler partiellement ou en totalité, même au dernier moment. Le fait de s'inscrire à cette randonnée implique l'acceptation du présent règlement.

Numéros d'urgences: Organisateur **0615 95 54 12** / Pompiers : **18** / Samu : **15** / Gendarmerie : **17**